

Lignes Montaines

mairie.montignelesrairies@wanadoo.fr

Bulletin trimestriel. Directeur de publication : M. le Maire. Réalisation : commission communication. Distribution : conseil municipal. Dépôt légal : à parution. Imprimé par la mairie en 170 exemplaires.

Le mot du maire

Réforme territoriale

Feu le canton de Durtal, Montigné-lès-Rairies appartient désormais au canton de Tiercé au même titre que les villages suivants : Andigné, Baracé, Brain-sur-longuenée, Brissarthe, Chambellay, Champigné, Champteussé-sur-Baconne, Chateauneuf-sur-Sarthe, Cheffes, Chemiré-sur-Sarthe, Chenillé-Changé, Cherré, Contigné, Daumeray, Durtal, Etriché, Gené, Grez-Neuville, La Jaille-Yvon, Juvardeil, Le Lion-d'Angers, Marigné, Miré, Montreuil-sur-Maine, Morannes, Pruillé, Querré, Les Rairies, Sceaux-d'Anjou, Soeudres, Thorigné-d'Anjou, Tiercé, Vern-d'Anjou.

La carte des 13 nouvelles régions métropolitaines de France a été définitivement adoptée dans la nuit du 19 au 20 novembre. Seules 6 régions sur les 22 précédentes ne changent pas de frontières dont la notre « Les Pays de Loire ».

Mais la réforme territoriale ne s'arrête pas là. Une nouvelle loi fixant le seuil du nombre d'habitants d'une communauté de communes à 20 000 devrait être votée prochainement. Les Portes de l'Anjou et ses 8 200 habitants se retrouvent dans l'obligation de fusionner avec une, deux voire plusieurs autres « Comcom ». Des pourparlers sont d'ores et déjà engagés.

Un mariage consenti est toujours préférable à une union forcée.

Dans une Communauté de Communes de cette ampleur, un petit village tel que Montigné-lès-Rairies ne pourra plus défendre ses intérêts. Nous devons dès maintenant, ensemble, réfléchir à la création d'une commune nouvelle.

Une commune nouvelle c'est le regroupement de plusieurs communes sous une autre identité. Chaque commune devenant commune déléguée.

Au cours du premier trimestre 2015, nous organiserons des débats publics. Une telle réforme doit se faire en concertation avec toutes les Ignémontaines et tous les Ignémontains.

En attendant de vous rencontrer le 9 janvier 2015 à l'occasion des vœux du Maire, l'équipe municipale et moi même vous souhaitons de joyeuses fêtes de Noël.

Bien chaleureusement,
Gérard CHASSOULIER

Une visite insolite

Un curieux attelage s'est arrêté devant la mairie fin septembre.



A la recherche d'un petit commerce pour se réapprovisionner, Éric BOLAY et Charlotte, sa jument Charlotte comptaient faire une petite halte de deux jours.

Malgré l'absence de commerce, ils ont sans doute apprécié l'hospitalité des Ignémontains puisque leur séjour s'est prolongé de presque trois semaines.

Éric, ancien bûcheron débardeur à cheval, raconte qu'il a pris la route depuis 20 ans et a parcouru plus de 35 000 km à travers la France et ses pays alentours.



Un aménagement en prévision de la sortie du parking du futur commerce est à l'essai rue du cimetière.

Vos remarques pourront nous être utiles.

10 facteurs mordus par des chiens depuis le début de l'année 2014

La direction du courrier Anjou Maine appelle à la vigilance les propriétaires de chiens et rappelle quelques conseils simples permettant de réduire ces risques d'agression :

- maintenir le portail fermé,
- s'assurer que la boîte aux lettres et la sonnette sont hors de portée du chien et accessibles au facteur,
- attacher ou isoler le chien lors de sa présence,
- si le chien se met à courir pour attaquer le facteur, rester à distance et rappeler fermement le chien.

Vigilance aux arnaques relatives aux travaux d'énergies

Vous pouvez être confronté à du démarchage (téléphonique ou à domicile) relatif à la vente d'équipements liés aux énergies renouvelables : installation d'éoliennes, pose de panneaux solaires, photovoltaïques, mise en place de pompes à chaleur...

Soyez vigilants ! Certains de ces démarchages sont des arnaques qui vous obligent à faire des diagnostics, signer des contrats de commande, souvent assortis d'un contrat de crédit. Les travaux ont généralement un coût anormalement élevé ainsi qu'un taux de crédit très élevé.

Pour information, l'antenne 49 de Habitat et Développement 72, mandatée par la Communauté de Communes Les Portes de l'Anjou, est à votre disposition gratuitement pour étudier vos projets de travaux, vous conseiller et si vous êtes éligibles, monter un dossier pour obtenir des aides financières (ANAH, Conseil Général 49 et Communauté de Communes).

Habitat et Développement est à votre écoute tous les mercredis matins de 10h à 12h à la Maison des Services publics - 11 rue Joseph Cugnot - Durtal et par téléphone au 02 41 19 11 15 ou par mail à antenne49@hd72.fr.

Attention aussi à la vente de calendriers de la poste (sauf bien sûr votre facteur).

Petit rappel : ne pas jeter les lingettes domestiques dans la cuvette des toilettes. Récemment, la pompe de relevage du « Vieux Chemin » a été bloquée.

Merci également de veiller au respect et à la propreté du cimetière. Des déjections ont été constatées à plusieurs reprises.

Éditorial du Président du Sitcom

95 % d'entre vous déclarent, lors des enquêtes de satisfaction, trier régulièrement. Le tonnage trié est excellent : plus de 100 kg par an et par habitant. Par ailleurs, le tonnage ordures ménagères a diminué de moitié. L'incidence du tri est triple :

1.- incidence économique : la baisse du tonnage des ordures ménagères (7 800 T/an depuis 2000) entraîne une diminution de la facture de traitement à l'Usine de Valorisation Énergétique de Lasse de 590 000 €/an. Les recettes liées à la vente des matériaux (Eco-Emballages + filières), diminuées de la facture de tri (Paprec), s'élèvent à 645 000 €/an. Le tri permet donc une économie globale annuelle de 1 235 000 € qui diminue la redevance annuelle de 62 € par foyer.

2.- incidence environnementale de la collecte sélective sur notre territoire avec la préservation des ressources naturelles.

3.- incidence sociale : le tonnage trié sur le SICTOM a contribué à créer 86 emplois (collecte, tri, transport, traitement...) sur l'ensemble des filières au niveau national. Il faut donc continuer à trier mais améliorer la qualité du tri car les erreurs sont encore trop nombreuses : **24 % d'erreurs de tri** qui nous coûtent cher. Nous comptons donc sur vous pour améliorer le geste de tri et nous vous en remercions par avance.

M. André SEGUIN

Erreurs de tri

Le podium des erreurs dans le conteneur jaune



Ces déchets ne doivent pas être jetés dans le conteneur jaune

Les trieurs retrouvent également beaucoup de textiles dans le contenu des bacs jaunes. Pour mémoire, **tous les textiles** (vêtements, linge de maison, chaussures, maroquinerie), y compris déchirés, usés ou abîmés **mais propres doivent être déposés en déchetterie** dans les conteneurs appropriés. Si vous **avez un doute**, **déposez vos déchets dans le conteneur vert ordures ménagères**.

La randonnée du Louis d'or s'est déroulée le dimanche 7 septembre

La 3ème édition de la randonnée du Louis d'or, mise en œuvre par l'association SOS Montigné-lès-Rairies, a remporté un vif succès.

114 personnes se sont présentées à cette « chasse au Louis d'or ».

Bénéficiant d'un soleil d'été exceptionnel, les participants ont profité pleinement de cette journée de « recherches » mais également de « découvertes ».

Chacun a pu laisser libre cours à sa créativité en fabriquant son « troll ».



La journée s'est conclue par la remise des lots et du Louis d'or autour du verre de l'amitié.

Le repas des anciens a eu lieu le dimanche 14 septembre

Organisé par le centre communal d'action sociale (CCAS), le repas des aînés s'est déroulé dans une ambiance amicale et sereine à la salle des fêtes de Montigné-lès-Rairies.

54 personnes se sont réunies autour d'un excellent repas, préparé par l'Auberge du Cheval Blanc, aux Rairies.

Toute l'équipe municipale était présente et a participé avec bonne humeur à l'animation musicale produite par M. Dominique LEBLOND.



Le grand prix cycliste de Montigné-lès-Rairies



La Société cycliste durtaloise a réitéré le grand prix cycliste de Montigné-lès-Rairies dimanche 21 septembre après-midi. Quatre courses pass cyclisme (D1, D2, D3 et D4) étaient organisées. Une centaine de coureurs a parcouru de huit à onze tours selon les catégories sur un circuit de 7 km.

La remise des prix a clôturé cette manifestation sportive. Coureurs et spectateurs ont partagé un moment de convivialité autour d'une collation offerte par la commune.

Le Challenge des retraités

Le samedi 15 novembre s'est déroulée la finale du 13ème challenge des retraités, organisé par la société de boule de fort « les bons enfants » de Montigné-lès-Rairies. Au total, 100 équipes représentant 70 sociétés y ont participé. La finale opposait l'équipe de l'Union Comète de Beaufort-en-Vallée et celle de l'Union de Bazouges-sur-le-Loir. Le trophée a été remporté par l'équipe de Beaufort-en-Vallée.

Le saviez-vous ?

Nommé « Pouillet » en 1504, le « Pouillé » est le ruisseau principal de Montigné.

Mais le saviez-vous ?

Ce ruisseau, classé en 1^{ère} catégorie, prend sa source sur la commune de Jarzé. Il traverse ensuite Marcé, Beauvau, Chevire-le-Rouge, Montigné-lès-Rairies, Les Rairies et arrive enfin à Durtal, où il se jette dans le Loir à environ 1 km 200 de la commune, derrière la zone du Pont Rame.

Il prend successivement les noms de ruisseau de la Houssaie, de l'Argance (ruisseau), du Pouillé, du Gué Angevin et du Pont Rame.

Il a de multiples affluents dont 3 sur Montigné : l'Ermitaie, la Cohuère et le Tison.

On peut y trouver truites, anguilles, carpes, brochets, mais aussi d'autres espèces comme des grenouilles vertes ou rainettes, ou des libellules Cordulegastres ou demoiselles. Leur survie et leur quantité sont évidemment induites de la qualité des eaux des cours d'eau qu'il est de notre devoir de préserver...

La pêche y est ouverte du 2^{ème} samedi de mars au 2^{ème} samedi de septembre (contact auprès de M. Boislève, Président de l'association de pêche « Le Pouillé »).

Merci à M. Boislève, M. Salé et Mme Rateau, M. Olivier, le CPIE (centre permanent d'initiative pour l'environnement) Vallées de la Sarthe et du Loir pour leur contribution à cet article.

Solution des mots croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8
1	M	E	T	I	E	R	S	
2	O	N		C	R	E	E	R
3	N		L	E		N	U	A
4	T	O	I		S	A	L	I
5	I		E	P	U	R	E	R
6	G	E	R	A	R	D		I
7	N	O	R	M	E		D	E
8	E	N	E		L	E	S	

A noter sur vos agendas à Montigné-lès-Rairies



📅 **Vendredi 12 décembre 2014, 20 h 00**

Spectacle (*gratuit*) organisé par le réseau bibliothèques des Portes de l'Anjou à la salle des fêtes – réservations au 06 89 98 82 12

📅 **Samedi 20 décembre 2014, 17 h 30**

Spectacle de Noël de la commune (*gratuit*) pour les enfants et les parents : « le Noël de Saperlipopette » à la salle des fêtes, suivi du verre de l'amitié

📅 **Vendredi 9 janvier 2015, 18 h 30**

Vœux du maire à la salle des fêtes

La crèche de Noël

Vous êtes invités à découvrir la superbe crèche de Noël en l'église de Montigné. Les personnages de cette crèche sont restaurés avec soin depuis l'année 2000 par Mme Denise DEHAIES, habitante de la commune.



Le don de sang : un geste incontournable !

L'annexe jointe vous renseignera sur les modalités, dates et lieux des collectes de sang à proximité.

RENSEIGNEMENTS UTILES

Informations :

✓ urgences :

- Pompier : 18 - SAMU : 15
- service médical de garde : 02 41 33 16 33

✓ collecte ordures ménagères :

- tous les jeudis dans la journée

✓ tarif salle des fêtes : (maximum 120 personnes)

Tarif 2015

	commune	hors commune
Vin d'honneur :	50 euros	60 euros
Une journée :	180 euros	215 euros
Un week-end :	275 euros	330 euros
Caution :	500 euros	500 euros
Versement d'arrhes à la réservation : 40 % du tarif de la location		

Horaires 2015 : (Nouveau)

✓ mairie : 02 41 32 50 54

- lundi : 9 h-12 h et 14 h-17 h 30
- mercredi et vendredi : 9 h-12 h

✓ bibliothèque :

- mardi : 17 h-18 h 30

✓ agence postale des Rairies : 02 41 76 32 00

- lundi, mardi, samedi : 9 h-11 h 20
- jeudi, vendredi : 14 h-16 h 20

✓ déchetterie Durtal : 02 41 69 01 10

- lundi et samedi : 9 h-12 h et 14 h-18 h
- mardi au vendredi : 14 h-18 h (18 h 30 l'été)